



**COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE PÉTANQUE & JEU PROVENÇAL DU RHÔNE  
METROPOLE DE LYON**

## **Compte-rendu réunion du 25 Janvier 2023**

**Présents : Thierry LEBRETON, Jocelyne GRANIER, Cristina ZANET, Marie LEBRETON, Claudine GORINI, Sylvie VILLALBA, André DI RUZZA, Jean-Louis BERETTA, Christophe SARRIO, Jean-Louis CAZEMAJOU, Sébastien PERRIER-DAVID, Didier SAMSON, Jean-Marc ACHARLES, Eric INGLESSIS,**

**Absents Excusés : Morgane GIBIERGE, Laurent DUPEUBLE, Ludovic TIFOURKI, Rosa PARENTI**

---

Début à 18h00

Nous faisons à nouveau un tour de table pour savoir quel jour de la semaine est le plus propice à nos réunions de bureau :

- Pour le mercredi soir : 11 voix
- Pour le jeudi : 3 voix
- Peu importe : 2 voix

**A la majorité (des membres présents) les réunions de bureaux 1 fois par mois, se feront les mercredis.**

### **1 Validation du compte-rendu de la réunion du 07/01/2023**

Ce compte rendu est validé. Il sera signé et mis sur le site du comité.

### **2 Organisation Bol d'Or féminin le 05 février (inscriptions, table de marque, repas, tenues)**

52 équipes inscrites (aujourd'hui), les inscriptions restent ouvertes jusqu'au dimanche 29 janvier 2023 à minuit.

Le repas à 15 € proposé par le club des Brosses. Les personnes intéressées doivent réserver les repas auprès de Sylvie jusqu'au 2/2/2023.

## **b) Coupe de France :**

1<sup>er</sup> tour 14 mars  
2<sup>e</sup> tour 14 avril  
3<sup>e</sup> tour 21 avril - cadrage  
4<sup>e</sup> tour 5 mai 2023  
Eventuellement 5<sup>e</sup> tour 12 mai

Un mail sera envoyé à la Fédération pour savoir combien d'équipes qualifiées pour le Rhône.

## **5 Coupe de France provençale**

Tous les tours se font le week-end des 18 et 19 mars 2023.  
Date butoir pour donner le nom des deux équipes qualifiées au championnat de France **le 12 mai 2023**.  
15 équipes inscrites actuellement

**Un tour de table de l'ensemble des responsables de commissions sur les dates des championnats est fait. Le calendrier sera modifié et joint à ce compte-rendu.**

## **6 Assemblée Générale Extraordinaire le 18 février 2023 à 9h**

Les invitations ont été envoyées par mail à tous les clubs, ainsi qu'aux membres du bureau et au cabinet comptable.  
Ce dernier sera là et nous aidera à présenter le bilan.

## **7 Point trésorerie/finances**

Jocelyne nous fait un exposé sur la situation financière du comité, il est joint à ce CR.  
Un échelonnement des dettes à la ligue et à la fédération va être demandé pour les montants encore dû sur 2022.

## **8 Avancement des commissions**

Un tour de table ayant été fait sur les points précédents.



# FINANCES -GESTION-COMPTABILITE

COMPTE RENDU LE 25/01/2023 DE LA TRESORIERE

On commence à entrevoir un brin de lumière de la sortie du tunnel.....

## 1/ ENCOURS CLUB

L'encours des clubs au 30/09/22 s'élevait à 38606€, il resterait à ce jour environ 13000€.

Mais sans compter une remise de chèques de 4485€

Pour laquelle nous ne possédons pas le détail à ce jour et qu'il nous faut demander à la banque afin de pouvoir affecter cette somme au club concerné.

Une fois, cette remise identifiée, nous pourrions faire une revue précise et nous rapprocher des clubs.

### Sur le nouvel exercice,

En cours, mise à jour de la saisie comptable des factures identifiées (1/4 a été saisie en compta).

Mais l'ensemble des encaissements sont saisis, les virements reçus sont saisis chaque semaine ; hormis une remise de chèques et une d'espèces ancienne, plus un bon nombre de chèques de particuliers (30 pour des mutations (mis dans un compte règlements non identifiés).

## 2/ FACTURATION

**A aujourd'hui c'est tout un groupe qui s'est mis à pied d'œuvre et réalise un travail de fourmis**  
**Merci Rose, Ludovic 1 et 2, Jean louis, Claudine, Eric, Didier, de votre aide, sans laquelle, nous n'y arriverions pas. En binôme, un secteur est attribué à chacun et une pilote de l'avion.**

Objectif no 1: on classe tout par club, on essaie de rapprocher les bons des clubs avec les factures établies ou pas et ce , d'ici fin janvier 2023 et facturer ce qui ne l'est pas.

Objectif no 2 : dès que la compta sera à jour, prise de contact avec les clubs, envoi de relevés de comptes puis de copies de factures si besoin, suivi encaissement en lien avec la compta pour fin février 2023.

Le but est de redresser les factures non faites, les doubles facturations et l'encaissement des clubs, afin de repartir avec une situation plus claire avant les inscriptions des CDR.

Mais aussi **les dettes des clubs qui doivent être apurées d'ici le 10 mars 2023.**

L'équipe de jour et de nuit a fait un gros travail pour tout classer par club.

D'un côté les factures marquées payées ? De l'autre, les factures dues, De l'autre la partie MUTATIONS.

Un process de facturation a été rédigé afin de définir le bon circuit de facturation des licences, affiliations, mutations.

Nous ne prendrons plus les règlements de particuliers pour les mutations ;

 **Rappel de la règle : Le joueur paie au club quitté et le CD facture le club qui paie au CD mais pas avec le chèque du muté !!!!! ce sont les clubs nos clients pas leurs joueurs !!!!**

Mais il nous reste à définir pour chaque traitement à venir un circuit, le prochain est celui des inscriptions Coupe de France-CDC, nous ferons UNE FACTURE PAR CLUB de l'ensemble.

Merci aux responsables de ces commissions de me donner une copie de toutes les inscriptions à J+3 de la date limite d'inscription. **Pas de facture d'ici là pour ces inscriptions.**